

Communiqué

Annecy, le 20 juin 2023

Activation de la gratuité du réseau Sibra en raison d'un épisode de pollution

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique de type « mixte » (particules fines PM10 et dioxyde d'azote NO² primaire et secondaire), la Préfecture de la Haute-Savoie a placé la zone urbaine des pays de Savoie en seuil d'alerte 1 (vigilance orange).

En conséquence, le principe de gratuité s'appliquera dès ce mercredi 21 juin 2023 sur l'ensemble des lignes du réseau exploité par la Sibra, durant toute la durée de l'épisode (jusqu'au passage au seuil inférieur : jaune – information).

« Lors du conseil communautaire du 24 mars 2022, les élus de l'Agglomération du Grand Annecy s'étaient engagés à aller plus loin que « Le Pass Air Pur à 1€ » et avaient voté la délibération présentée par Didier Sarda, Vice-Président Mobilités, pour appliquer le principe de gratuité lors des épisodes de pollution ayant fait l'objet d'une déclaration d'alerte de la Préfecture de Haute-Savoie. C'est ce que nous déclenchons donc aujourd'hui. »

Frédérique Lardet – Présidente de l'Agglomération du Grand Annecy

Que faire en cas de pic de pollution ?

1. Je maintiens mes activités habituelles, en plein air ou en intérieur, mais je limite les activités physiques et sportives intenses comme les compétitions.
2. Je peux me déplacer à pied ou à vélo, mais j'évite les grands axes routiers aux heures de pointe.
3. Je privilégie les transports en commun ou le covoiturage plutôt que la voiture individuelle.
4. Pour les personnes sensibles et vulnérables (jeunes enfants, personnes âgées, femmes enceintes, personnes malades) : je vérifie régulièrement mon état de santé ou celui de mes proches. Je surveille toute apparition de gêne respiratoire. En cas de doute, je prends conseil auprès de mon pharmacien ou je consulte mon médecin.

Agir ensemble

Rappelons que les causes de la pollution sont multiples, complexes et dépassent les limites de notre territoire. C'est en additionnant nos forces et en essayant d'agir sur toutes les dimensions du problème que nous pourrions avoir un impact (transports, habitat, consommation, production...).

L'Agglomération intègre cette préoccupation depuis de nombreuses années dans l'ensemble de ses politiques publiques, à travers une série de mesures dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de l'énergie et en développant l'exemplarité au sein de ses services.

La qualité de l'air est l'affaire de tous et au-delà des mesures que les collectivités peuvent prendre, nous ne pouvons qu'inciter tous les habitants adopter de nouvelles habitudes.

En effet, la multiplication des efforts individuels, soutenus par une politique publique déterminée en faveur d'un environnement sain, reste la méthode la plus efficace pour protéger collectivement et durablement notre cadre de vie.

Adoptons les petits gestes qui ont de grands effets :

Déplaçons-nous à pied, en rollers ou à vélo

Adoptons l'éco-conduite

Empruntons les transports en commun

Devenons adeptes du co-voiturage

Ne brûlons pas nos déchets verts, adoptons le compostage

Ne surchauffons pas nos logements

Remplaçons nos anciennes chaudières

Consommons local

Réduisons nos déchets